

Conducteur d'engins de grands terrassements

RNCP35827 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	230u
Formacode(s)	31717, 22002
Code(s) ROME	F1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	12/10/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800 012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800 210	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200 967	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION EMILE PICO	78273830600 011	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORMATION APPRENTIS	78471704300 169	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORMATION APPRENTIS HAUTE-CORSE	78300521800 012	Former et organiser l'évaluation
CENTRE REG FORMAT BATIM TRAVAUX PUBLICS	30233143400 019	Former et organiser l'évaluation
CONTROL	81253861900 030	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DES TRAVAUX PUBLICS DE NORMANDIE INSTITUT JEAN FRERET APPRENTISSAGE	40141754800 039	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT EDUCATIF	77556319000 062	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35827-conducteur-d-engins-de-grands-terrassements/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le conducteur d'engins sur les chantiers de grands terrassements effectue, sous les directives du chef de chantier et/ou du chef d'échelon, des travaux de terrassement (décapage de la terre végétale, réalisation de déblais, construction de remblais avec transport de matériaux et compactage, le dressage de plateformes et de talus).

ACTIVITÉS VISÉES

Suivant le type d'engin confié, il peut être appelé à utiliser des équipements spécifiques tels que la lame tip dozer, angle dozer ou tilt dozer, le scarificateur, le ripper ainsi que les nouvelles technologies d'aide à la conduite (guidage laser, 2D et 3D GPS).

Il est seul sur son engin, mais son activité est intégrée au sein d'une équipe composée de conducteurs de différents engins et d'ouvriers à pied (personnel d'encadrement, de contrôle qualité et de topographie).

Polyvalent sur la conduite des deux engins principaux que sont le boueur et la pelle hydraulique de production, selon les besoins de l'entreprise, il doit également être capable de conduire le tombereau automoteur articulé et le compacteur.

Il possède un degré d'autonomie et de responsabilité important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Attentif à son environnement de travail, il doit organiser les zones d'évolution des engins de transport de matériaux. Il veille à la sécurité des personnes dans la zone d'évolution de sa machine et intègre l'ensemble des contraintes d'environnement, de sécurité, de qualité et de rendements afférents au chantier. Il doit tenir compte des contraintes liées à la nature des sols, aux ouvrages rencontrés et aux conditions météorologiques.

Il a la responsabilité du bon fonctionnement de son engin dont il effectue un contrôle quotidien et peut, suivant le type d'entreprise, en assurer la maintenance de premier niveau, dans le respect du carnet d'entretien et des consignes de sécurité.

Selon la localisation des chantiers, le conducteur d'engins sur les chantiers de grands terrassements peut être amené à se déplacer et à travailler en fonction des horaires adaptés à l'organisation du chantier. Il est soumis au bruit, aux vibrations, à la chaleur et à la poussière.

Il tient l'emploi dans l'application des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), sinon du plan de prévention. Il dispose d'une autorisation de conduite des engins confiés délivrée par son employeur conformément aux exigences du code du travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement

- conduire en sécurité un compacteur
- réaliser le compactage de couches de remblais

2. Conduire un tombereau automoteur articulé

- conduire en sécurité un tombereau automoteur articulé
- travailler à proximité des réseaux
- transporter des matériaux sur un chantier

3. Conduire une pelle hydraulique de production

- conduire en sécurité une pelle hydraulique de production
- travailler à proximité des réseaux
- réaliser un terrassement à la pelle hydraulique de production et charger les unités de transport

4. Conduire un boueur

- conduire en sécurité un boueur
- travailler à proximité des réseaux
- construire un remblai avec un boueur

Blocs de compétences

RNCP35827BC01 — Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement

LISTE DE COMPÉTENCES

conduire en sécurité un compacteur

réaliser le compactage de couches de remblais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP35827BC02 — Conduire un tombereau automoteur articulé

LISTE DE COMPÉTENCES

conduire en sécurité un tombereau automoteur articulé

travailler à proximité des réseaux

transporter des matériaux sur un chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP35827BC03 — Conduire une pelle hydraulique de production

LISTE DE COMPÉTENCES

conduire en sécurité une pelle hydraulique de production

travailler à proximité des réseaux

réaliser un terrassement à la pelle hydraulique de production et charger les unités de transport

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP35827BC04 — Conduire un bouteur

LISTE DE COMPÉTENCES

conduire en sécurité un bouteur

travailler à proximité des réseaux

construire un remblai avec un bouteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- la construction de routes, d'autoroutes et de lignes ferroviaires à grandes vitesses
- la construction de barrages
- la construction de canaux (irrigation, voies navigables)
- la construction de plateformes industrielles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- conducteur de pelle hydraulique de production
- conducteur de boteur
- conducteur de tombereau automoteur
- conducteur de compacteur à bille lisse ou pied de mouton

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article R. 4323-55 du code du travail : la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

Article R. 4323-56 du code du travail : la conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. L'autorisation de conduite est tenue à la disposition de l'inspection du travail et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale.

Article R. 4323-57 du code du travail : des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent :

- 1° Les conditions de la formation exigée à l'article R. 4323-55 ;
- 2° Les catégories d'équipements de travail dont la conduite nécessite d'être titulaire d'une autorisation de conduite ;
- 3° Les conditions dans lesquelles l'employeur s'assure que le travailleur dispose de la compétence et de l'aptitude nécessaires pour assumer, en toute sécurité, la fonction de conducteur d'un équipement de travail ;
- 4° La date à compter de laquelle, selon les catégories d'équipements, entre en vigueur l'obligation d'être titulaire d'une autorisation de conduite.

Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes.

Arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	B5X40 — Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 163
Jugés difficiles à recruter	58 %

Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	B5X40 — Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 470 €
Selon la branche	7 190 € – 7 470 €
Prise en charge	Branches concernées
7 470 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 190 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	12/10/2026
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4846

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42764

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP4846

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35827/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	2
Régions couvertes	2

Prix indicatif	2 520 € – 7 200 €
Durée	105 – 245 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2025 à 01/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2022 – 10/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	3 600 €
Coût moyen par dossier	3 600 €
Durée moyenne	120 h
Période	07/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.